Motion pour le CA du jeudi 19 novembre 2015

Suite aux échanges tenus durant le conseil pédagogique du mardi 10 novembre 2015, Nous, représentants élus du personnel enseignant du collège Joliot-Curie, informons les membres du conseil d’administration que les professeurs présents à ce conseil pédagogique n’ont pas souhaité se porter volontaires pour devenir professeur-ressource dans la mise en application de la réforme du collège pour les raisons suivantes :

1. Par le biais de cette motion, nous souhaitons attirer l’attention de l’ensemble des membres du CA sur les dangers et les risques de dysfonctionnement d’une mise en application de cette réforme.
2. Le calendrier d’application des nouveaux programmes des quatre niveaux sur une année, fixé par notre ministère est trop serré pour une application sereine et rationnelle.
3. Il nous a semblé que la mise en place de l’aspect transdisciplinaire des enseignements se fera au détriment de leur aspect disciplinaire.
4. Nous désapprouvons la rupture du cycle d’enseignement qui était sur quatre ans. Cela a pour conséquence que les élèves ayant commencé une option (euro, bilangue, allemand, latin, science) ne pourront la terminer, ce qui est un non-sens pédagogique et une rupture du contrat moral passé entre les élèves, les parents et la communauté éducative.
5. La mise en place de la réforme entraîne pour les enseignants des formations et de nombreuses réunions : ce qui réduit le nombre d’heures de cours des élèves et augmente de manière significative la charge de travail des enseignants sans aucune rémunération correspondante.

Enfin nous soulignons que cette réforme présente des risques de clivage au sein de notre communauté éducative en raison des choix disciplinaires qu’elle implique.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des enseignants a refusé de devenir professeur-ressource. En revanche, nous souhaitons poursuivre le dialogue avec les institutions compétentes afin de continuer à faire progresser nos élèves dans les meilleures conditions possibles, préserver la mixité sociale dont notre établissement peut être fier, et permettre la mutation nécessaire de notre collège pour qu’il puisse répondre aux défis cruciaux qui s’annoncent dans ce début de XXIème siècle.